



HAL
open science

La Chine, un hégémon régional en Asie Orientale? Une approche d'Economie Politique Internationale

Laëtitia Guilhot

► **To cite this version:**

Laëtitia Guilhot. La Chine, un hégémon régional en Asie Orientale? Une approche d'Economie Politique Internationale. Colloque International "La Chine au coeur de la croissance mondiale? Concurrence, opportunités, restructuration de réseaux économiques", CREM, Université de Rennes 1, 1-2 décembre 2005, 2005, pp.30. halshs-00098291

HAL Id: halshs-00098291

<https://shs.hal.science/halshs-00098291>

Submitted on 25 Sep 2006

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Colloque International
La Chine au cœur de la croissance mondiale ?
Concurrence, opportunités, restructuration de réseaux économiques
CREM – Université de Rennes 1
1-2 décembre 2005

La Chine, un hégémon régional en Asie Orientale?
Une approche d'Economie Politique Internationale

Laëtitia GUILHOT¹
Allocataire de recherche LEPII/CNRS
Université Pierre Mendès France, Grenoble

L'émergence de la Chine sur la scène internationale se fait ressentir dans tous les domaines : commerce international, investissements directs, délocalisations, prix des matières premières... La Chine a ainsi contribué au cours des dix dernières années pour 10% de la croissance mondiale. Son poids dans le commerce international a quintuplé depuis 1978 pour s'élever à 5% en 2003. De plus, la croissance de la Chine entraîne une forte demande de matières premières et d'énergie² : elle est en effet le premier consommateur mondial de cuivre, de zinc, de minerai de fer et d'acier. Elle est également devenue le deuxième importateur de pétrole brut. Sa croissance se répercute également sur la demande de certains produits agricoles (coton et soja). Par son appétit, la Chine bouscule l'équilibre des marchés internationaux de matières premières, orientant certains prix à la hausse.

Cette ascension spectaculaire s'explique notamment par son insertion dans la segmentation régionale des processus productifs en Asie Orientale³ (correspondant dans ce papier à l'appellation ASEAN+5). En effet, depuis le milieu des années 90, la Chine prend part à la division du travail est-asiatique. Les pays est-asiatiques, notamment les NPI⁴ et le Japon, ont délocalisé vers la Chine leurs industries intensives en main d'œuvre, afin de profiter des

¹ Laëtitia Guilhot, allocataire de recherche au LEPII (Laboratoire d'Economie de la Production et de l'Intégration Internationale)-CNRS, 1221 Rue des Résidences 38400 Saint-Martin-d'Hères, laetitia.guilhot@upmf-grenoble.fr.

² Pour avoir plus d'informations sur l'impact de la croissance chinoise sur les marchés des matières premières et de l'énergie, voir Angelier (2004).

³ Nous considérons l'Asie Orientale par l'ASEAN+5, à savoir les dix pays membres de l'ASEAN auquel il faut ajouter le Japon, la Corée du Sud, la Chine, Hong Kong et Taiwan.

⁴ NPI est un acronyme désignant les Nouveaux Pays Industrialisés de la Première Génération, regroupant la Corée du Sud, Singapour, Hong Kong et Taiwan.

avantages comparatifs chinois. La Chine s'est ainsi spécialisée dans les activités d'assemblage et de transformation (Astier et Monet, 2004). Elle réexporte ces produits, une fois assemblés, vers les marchés américains, japonais et européens. « L'empire du milieu » est ainsi devenu une plateforme régionale de réexportations pour les pays est-asiatiques. Cette insertion dans la région est-asiatique se reflète aussi bien dans le volume des échanges commerciaux et que dans celui des IDE (« siphonage » par la Chine des investissements directs entrants (IDE) en Asie Orientale⁵).

La Chine est devenue une économie incontournable dans la région est-asiatique. Cette position dans la région a fait l'objet de nombreux écrits, notamment sur la question de la nouvelle suprématie chinoise. Etant donné son essor économique et son poids politique grandissant dans la région, une question semble se poser : La Chine est-elle devenue le leader économique et politique de l'Asie Orientale? Qu'en est-il réellement ? La Chine a-t-elle les attributs politiques et économiques nécessaires à ce rôle ? Pour répondre à cette question, le concept d'hégémonie proposé par l'Economie Politique Internationale dans le domaine des relations inter-étatiques sera décliné à l'échelon régional. Il permet de rendre compte de la puissance d'un pays et d'évaluer cette dernière *via* un certain nombre de critères qui seront mobilisés ici afin de déterminer si la Chine peut prétendre à ce statut.

L'objet de cette contribution est donc double. Elle vise tout d'abord à présenter l'évolution du rôle de la Chine dans le processus de régionalisation asiatique, notamment en analysant le poids et l'impact de cette insertion dans le volume des échanges et des flux d'IDE intra-régionaux. L'essor de la Chine dans cette région pose ensuite la question de l'hégémon régional. Le Japon, autre économie incontournable de la zone, ne peut être écarté de cette étude. Ces deux pays peuvent tous deux prétendre au statut d'hégémon régional. Mais après une évaluation de leurs capacités, ni la Chine, ni le Japon ne possèdent toutes les caractéristiques nécessaires à ce rôle. Seuls les attributs de la Chine conjugués à ceux du Japon permettraient de donner naissance à un tandem moteur « théorique » pertinent, capable d'organiser la zone.

⁵ Pour plus d'informations sur ce sujet, voir Boissin O., Figuière C. et Simon J-C (2000).

1 L'insertion de la Chine dans la région est-asiatique

L'insertion de la Chine dans l'économie mondiale s'est accompagnée d'une insertion régionale. Depuis le milieu des années 90, la Chine prend part aux réseaux d'échanges et de production est-asiatiques. La hausse de ses importations en provenance de cette région est l'un des éléments de cette intégration. Son insertion dans la division régionale du travail en est une autre. Mais cette réorganisation de la production régionale au profit de la Chine nécessite une adaptation pour certaines économies est-asiatiques. Néanmoins l'insertion régionale de la Chine bénéficie aux économies les plus développées de la région, notamment le Japon.

1.1 Un bref aperçu de cette insertion régionale

Deux flux peuvent démontrer cette intégration régionale : les flux commerciaux et les flux d'IDE. Ils montrent à quel point la Chine a intégré le processus est-asiatique de segmentation régionale des processus productifs.

1.1.1 Le commerce chinois : « la dépendance est-asiatique »

Le tableau 1 souligne l'importance du commerce chinois avec ses principaux partenaires, notamment est-asiatiques. La dépendance chinoise envers la région est plus marquée pour les importations. Le poids des exportations chinoises vers la région diminue au fil des années même si son poids est encore élevé. En 2004, la Chine importe plus de la moitié de ses marchandises d'Asie Orientale (52,7%). La même année, elle exporte près de 43% de ses produits vers cette région, même s'il est vrai que ce poids est sûrement surestimé étant donné le poids de Hong Kong. En effet les exportations chinoises à destination de Hong Kong n'ont pas seulement pour but de satisfaire le marché domestique. La Chine se sert de Hong Kong comme d'un entrepôt. Une partie des exportations chinoises sont destinées à être réexportées vers l'Asie mais surtout vers le reste du monde. Les chiffres de l'Annuaire statistique de la Chine ne tiennent pas compte de ce phénomène. Néanmoins une analyse des principaux partenaires de la Chine peut être effectuée.

L'étude des partenaires commerciaux montre un déséquilibre entre les pays vers lesquels les exportations sont destinées et ceux d'où proviennent les importations. Seules le Japon, l'Union

Européenne et l'ASEAN possèdent à peu près le même poids dans les exportations et dans les importations chinoises. Le Japon est le premier partenaire commercial de la Chine au sein de l'Asie de l'Est. Au niveau mondial, il est le premier fournisseur de la Chine et le quatrième débouché en 2004. Les Etats-Unis et l'Union Européenne ont aussi des relations commerciales importantes avec la Chine. Cette dernière exporte plus de 20% de ses produits aux Etats-Unis, premier débouché pour les exportations chinoises, et plus de 13% au sein de l'Union Européenne, troisième débouché pour les exportations chinoises. La Corée du Sud bénéficie aussi de l'insertion régionale de la Chine. Concernant la Corée du Sud et Taiwan, la Chine importe plus qu'elle n'exporte. Ce phénomène est inversé pour Hong Kong. Ces différences entre le poids des importations et des exportations dépendent du type d'intégration de la Chine dans le marché mondial (Hochraich, 2003). La Chine s'approvisionne essentiellement sur le marché régional pour exporter vers des pays hors zone.

Tableau 1 : Poids des importations chinoises en provenance de ses principaux partenaires, en %, de 1990 à 2004

	ASEAN	Hong Kong	Taiwan	Corée Sud	Japon	A.O	Etats-Unis	UE (15)	RDM	Monde
1990	5,7	26,7	n.d	n.d	14,2	46,6	12,4	17	24	100
1995	9,1	3,3	5,5	11,3	21,1	50,4	10,8	14,7	24,1	100
2001	8,7	3,9	11,2	9,6	17,6	50,9	9,2	12,6	23,4	100
2003	11,4	2,7	12	10,4	18	54,5	8,2	11,1	26,2	100
2004	11,2	2,1	11,5	11,1	16,8	52,7	8	10,5	28	100

Source: *China Statistical Yearbook, divers numéros*

Tableau 2 : Poids des exportations chinoises à destination de ses principaux partenaires, en %, de 1990 à 2004

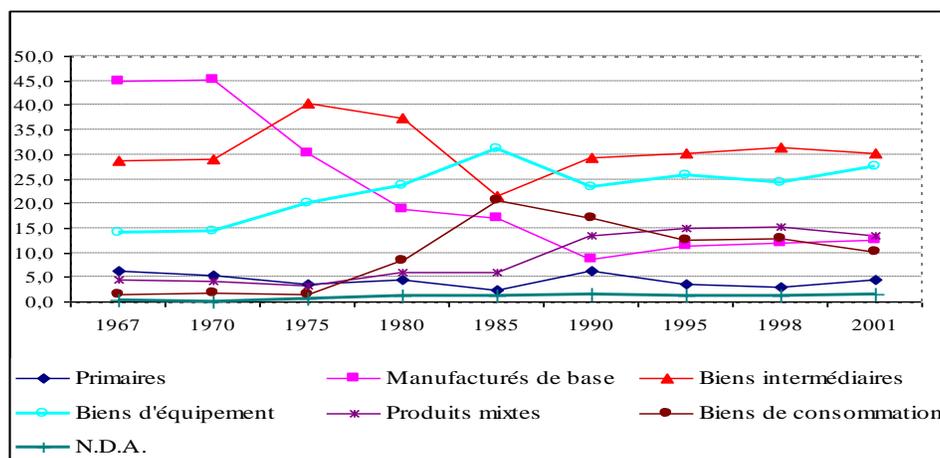
	ASEAN	Hong Kong	Taiwan	Corée Sud	Japon	A.O	Etats-Unis	UE (15)	RDM	Monde
1990	6,4	42,9	n.d	n.d	14,5	63,8	8,3	9,8	18,1	100
1995	7,4	6,5	11,2	7,8	22	54,8	12,2	16,1	16,9	100
2001	6,7	17,5	1,9	4,7	16,9	47,7	31,7	19,1	17,6	100
2003	6,8	17,4	2,1	4,6	13,6	44,5	21,1	12,8	21,7	100
2004	7,1	17,4	2,3	4,7	12,4	43,4	21,1	13,1	22,5	100

Source: *China Statistical Yearbook, divers numéros*

Cette première étude peut être complétée par l'analyse de la répartition sectorielle du commerce chinois avec l'Asie Orientale. Les importations de biens d'équipement en provenance d'Asie Orientale ont progressé (passant de 15% en 1967 à plus de 27% en 2001) et deviennent en 2001

la deuxième catégorie de produits la plus importée par la Chine au sein de la région est-asiatique. Les biens intermédiaires, malgré quelques fluctuations, demeurent la catégorie de biens la plus demandée. La répartition sectorielle des exportations chinoises vers l'Asie Orientale connaît trois changements notables : une baisse du poids des produits primaires et une hausse des biens de consommation et dans une moindre mesure une hausse des biens d'équipements.

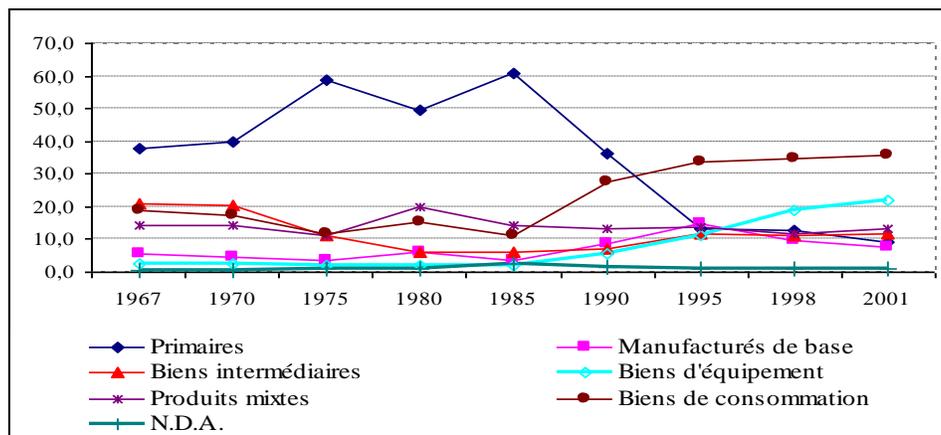
Graphique 1 : Evolution de la répartition sectorielle⁶ des importations chinoises en provenance de l'Asie Orientale, de 1967 à 2001, en %



Source : Chelem 2003

⁶ Nous retenons ici les sept stades de produits proposées par la base de données Chelem: La catégorie produits primaires renferme les produits agricoles et certaines matières premières (minerais de fer et non ferreux, charbon, pétrole brut et gaz naturel). Les manufacturés de base représentent le ciment, la céramique, le verre, le fer et l'acier, la métallurgie non ferreuse, la chimie minérale et le coke. Les biens intermédiaires contiennent les premières transformations du fer, les fils et tissus, les ouvrages en bois, le papier, les ouvrages métalliques, les moteurs, les composants électroniques, les éléments de véhicules automobiles, les peintures, les plastiques, les articles en caoutchouc. La catégorie des biens d'équipement est composée de matériels agricoles, de machines-outils, de matériel BTP, de machines spécialisées, de l'armement, de l'instruments de mesure, des matériels de communication et informatiques, de fournitures et de matériels électriques, de véhicules utilitaires, de navires et d'aéronautique. Les produits mixtes sont les cuirs, les imprimés, les meubles, les articles en plastique, les produits raffinés en pétrole, l'électricité, les viandes et poissons, le sucre et les aliments pour animaux. Les biens de consommation sont les vêtements de confection et de bonneterie, des tapis, des articles manufacturés, de l'horlogerie, des appareils d'optique, l'électronique grand public, l'électroménager, les automobiles, les produits de toilette et pharmaceutiques, les produits céréaliers, les conserves animales et végétales, les boissons et le tabac manufacturé. La catégorie NDA comprend les bijoux, l'or non monétaire et les non ventilés.

Graphique 2 : Evolution de la répartition sectorielle des exportations chinoises vers l'Asie Orientale, de 1967 à 2001, en %



Source : Chelem 2003

D'après les tableaux et graphiques précédents, la Chine s'approvisionne en grande partie dans la région et exporte en majorité vers le reste du monde, notamment vers le marché américain et européen. Les importations chinoises en provenance de la région est-asiatique sont essentiellement composées de biens intermédiaires et de biens d'équipement. Dans ses exportations, une place prépondérante est faite pour les biens de consommation. La nature des échanges intra-asiatiques reflète donc l'intégration croissante de la Chine dans les réseaux régionaux de production (Astier et Monet, 2004). L'analyse des flux d'IDE ne fera que confirmer cette tendance et mettra en évidence l'interdépendance des processus productifs au sein de cette région.

1.1.2 L'afflux des IDE vers la Chine : une prédominance des pays est-asiatiques

La Chine depuis le début des années 90 connaît un afflux des IDE. Cet essor s'explique par la forte croissance économique chinoise, l'amélioration de l'environnement institutionnel, l'extension des IDE à de nouveaux secteurs et les possibilités de commercialisation sur le marché intérieur. Cette rapide croissance s'est accompagnée de certains changements dans l'origine géographique des pays investisseurs. Sur la période 1979 à 1990, trois pays étaient à l'origine de plus de 85% des flux : Hong Kong comptait pour 62% des IDE reçus par la Chine, le Japon pour 14% et les Etats-Unis pour 10% (Lemoine, 2000). Sur la période 1990 à 1995, les principaux investisseurs étaient d'origine est-asiatique (Cf. tableau 3). Hong Kong était toujours le premier investisseur. Plus de 50% des flux d'IDE étaient réalisés par ce dernier.

Depuis 2001, l'Asie demeure la principale région émettrice des flux d'IDE reçus en Chine. Son poids a diminué par rapport aux décennies précédentes même s'il reste prépondérant (à peu près 2/3). Elle était à l'origine de plus d'un tiers des investissements au début des années 2000. Le poids de Hong Kong dans les IDE chinois est à relativiser. Cette part inclut les flux de capitaux qui sont d'origine chinoise mais qui transitent par Hong Kong pour bénéficier des avantages accordés aux investisseurs étrangers (Lemoine, 1999b). Selon la Banque mondiale, cette pratique, appelée round-tripping, représente 20 à 25% des flux de capitaux provenant de Hong Kong⁷. Le poids des flux d'IDE en provenance de Hong Kong peut être surestimé également par les investissements réalisés par des firmes via Hong Kong. Elles se servent de ce pays comme un intermédiaire. Elles profitent ainsi des connaissances et de l'expérience de Hong Kong pour faire des affaires avec la Chine. Depuis le milieu des années 90, le poids du Japon dans les IDE chinois est stable, environ 9%. Le poids des Etats-Unis diminue depuis 1990, pour atteindre 6,4% en 2004. La part des IDE reçus par la Chine en provenance de Taiwan diminue également, pour s'élever à 5,1% en 2004. La Corée du Sud et l'Australie connaissent une tendance inverse. Leur poids dans les IDE reçus par la Chine progresse au fil des années. En 2004, les deux pays étaient respectivement à l'origine de 10,2% et de 11,1% des flux d'IDE.

Tableau 3 : Origines géographique des flux d'IDE en Chine de 1990 à 2004, en % et en milliards de dollars

	1990		1995		2001		2003		2004	
	%	Mds \$	%	Mds \$	%	Mds \$	%	Mds \$	%	Mds \$
Total	100	3,5	100	37,8	100	46,8	100	53,5	100	60,6
Asie dont,	71,4	2,5	81,2	30,7	63,2	29,6	63,7	34,1	62,0	37,6
<i>Hong Kong</i>	54,3	1,9	53,2	20,1	35,7	16,7	33,1	17,7	31,4	19,0
<i>Japon</i>	14,3	0,5	8,5	3,2	9,2	4,3	9,5	5,1	9,1	5,5
<i>Corée du Sud</i>	<i>n.d</i>	<i>n.d</i>	2,6	1,0	4,5	2,1	8,4	4,5	10,2	6,2
<i>Taiwan</i>	<i>n.d</i>	<i>n.d</i>	8,2	3,1	6,2	2,9	6,2	3,3	5,1	3,1
<i>Singapour</i>	1,4	0,05	4,8	1,8	4,5	2,1	6,2	2,1	3,3	2,0
Etats-Unis	11,4	0,4	8,2	3,1	9,4	4,4	7,9	4,2	6,4	3,9
UE à 15	5,7	0,2	5,6	2,1	8,8	4,1	7,3	3,9	6,9	4,2
Australie	0,6	0,02	0,5	0,2	0,6	0,3	10,8	5,8	11,1	6,7
Autres	10,9	0,38	4,5	1,7	17,9	8,4	10,3	5,5	13,5	8,2

Source: China Statistical Yearbook, divers numéros.

⁷ Harold et Lall (1993) estimaient que ce phénomène de round-tripping en 1992 comptait pour 25% des flux d'IDE en provenance de Hong Kong.

A la différence des investissements effectués par les pays européens et américains qui ont essentiellement pour but d'accéder au marché domestique, les investissements réalisés en Chine par des firmes est-asiatiques visent à utiliser ce territoire comme base de production en vue d'exporter vers les marchés tiers. Des opérations de transformation et d'assemblage sur des produits importés et destinés à être exportés sont essentiellement réalisées. Cette vision commence néanmoins à se modifier depuis le début des années 2000. En effet, la volonté de se satisfaire la demande chinoise commence à émerger au sein des pays est-asiatiques, notamment au Japon, à Taiwan, en Corée du Sud et à Hong Kong (Lemoine et Unal-Kesenci, 2004).

L'adhésion de la Chine à l'OMC a modifié la vision des firmes japonaises. La Chine « est désormais perçue comme un marché disposant d'un fort potentiel de croissance s'appuyant sur l'émergence d'une classe moyenne dans les zones urbaines » (Amemiya et alii, 2005 :30). Ainsi depuis 2002 les nouveaux investissements japonais sont essentiellement affectés à la satisfaction du marché intérieur chinois.

Les investissements réalisés (souvent des délocalisations) par les pays est-asiatiques ont, malgré ce récent revirement, entraîné une modification des flux commerciaux. Ces entreprises exportent vers des filiales ou usines implantées en Chine des produits intermédiaires et des composants. Les entreprises chinoises assemblent les produits et les réexportent principalement vers les Etats-Unis et l'Union Européenne. Cette réorganisation régionale des productions industrielles a provoqué une triangularisation des échanges entre l'Asie Orientale, la Chine et les pays occidentaux (Deblock et Constantin, 2004) ; Gaulier et alii (2005)). La Chine est ainsi devenue l'atelier de l'Asie de l'Est. C'est pourquoi elle possède un déficit commercial avec presque tous les pays est-asiatiques mais un excédent commercial avec les pays occidentaux (Vanel et Hoyrup, 2005). Les opérations d'assemblage et de sous-traitance sont à l'origine des larges excédents de la Chine avec les pays européens et les Etats-Unis. La hausse des flux d'IDE en provenance des pays est-asiatiques a permis à la Chine de s'insérer dans la segmentation des processus productifs régionaux, mais cette insertion dans la production régionale provoque une concurrence entre la Chine et ses voisins qui ne se fait pas sentir de la même façon selon le niveau de développement.

1.2 La concurrence chinoise : des impacts différenciés selon les pays est-asiatiques

Deux catégories de pays peuvent être distinguées : les pays membres de l'ASEAN (hors Singapour), affectés à court terme par cette concurrence et les NPI 1 et le Japon, qui font encore

face à cette concurrence et qui peuvent même tirer bénéfice de la croissance des exportations chinoises.

Les pays de l'ASEAN (excepté Singapour), spécialisés dans les mêmes produits que la Chine⁸, subissent fortement la concurrence. Wu et Chen (2004) montrent en effet que l'ASEAN⁹ et la Chine possèdent des structures similaires au niveau de leurs exportations. Ils étudient cette similarité sur trois marchés (Etats-Unis, Union Européenne et Japon). La structure des exportations à destination des deux premiers marchés comporte beaucoup de similarité. Pour le Japon, des différences existent encore. L'analyse faite par Vanel et Hoyrup (2005) confirme aussi une certaine similarité entre l'Indonésie, la Thaïlande, la Malaisie, les Philippines et la Chine dans les exportations à destination des Etats-Unis. Ces pays, comme la Chine, exportent essentiellement des biens de consommation à destination des économies développées. Dès lors, la croissance des exportations chinoises se fait aux dépens des exportations de ces pays et se traduit par la baisse de leurs parts de marchés aux Etats-Unis, au Japon et au sein de l'Union Européenne (Eichengreen, Rhee et Tong, 2004)¹⁰. Les économies membres de l'ASEAN doivent donc s'adapter devant la menace chinoise. Elle pousse ces pays à se restructurer, à monter en gamme ou à privilégier certaines niches (Nicolas, 2004).

Ayant une spécialisation différente (notamment sur les gammes des produits), les NPII et le Japon sont moins affectés par la concurrence des produits chinois. Leur avance technologique leur permet de faire face à cette concurrence. Néanmoins elle leur impose de maintenir cette avance et de continuer à se spécialiser dans des produits à forte valeur ajoutée. De plus, ayant effectué un certain nombre de délocalisations en Chine, leurs filiales sont à l'origine de nombre d'exportations chinoises à destination des marchés européen et américain. Ces entreprises, *via* leurs filiales et leurs usines fournissent la Chine en produits intermédiaires et composants (Lemoine, 1999a). Les entreprises implantées en Chine les assemblent et exportent les produits finis vers les Etats-Unis, l'Europe et le Japon. Indirectement les entreprises japonaises et des NPII bénéficient de la hausse du commerce chinois vers les pays tiers.

⁸ Lall et Albaladejo (2004) montrent que la structure des exportations de la Chine se rapproche notamment de celle de la Thaïlande et de la Malaisie.

⁹ Ils incluent dans leur analyse Singapour.

¹⁰ Hay et Shi (2005) montrent que la Chine concurrence les autres pays asiatiques sur les marchés japonais et américains. Cet impact de la Chine sur les marchés européens est plus difficile à évaluer étant donnée la faiblesse des parts de marché des pays est-asiatiques dans cette région.

Ainsi, la croissance chinoise a des effets différents selon les pays¹¹. Les économies développées sont les pays les moins affectés par cette dernière. Etant donnée leur différence de niveau de développement, ces économies sont plus complémentaires que concurrentes, cela s'avère particulièrement vrai pour le Japon.

1.3 Chine-Japon, des économies plus complémentaires que concurrentes

Les relations politiques tendues entre ces deux pays ne doivent pas masquer leur interdépendance économique croissante. Le resserrement des liens commerciaux en constitue un premier élément. La Chine est devenue un partenaire commercial essentiel du Japon. Entre 1995 et 2003, la part de la Chine dans les exportations nippones passe de 7,5 à 15,4%, sa part dans les importations japonaises, de 10,7 à 19,7%. « Les échanges [entre le Japon et la Chine] ne sont jamais aussi bien portés. Ils reflètent pour le Japon, un recentrage du commerce extérieur vers l'Asie avec la Chine pour point d'orgue. Pour la Chine, il s'agit d'un rééquilibrage dans lequel les Etats-Unis ne tiennent plus la dragée haute mais côtoient aussi le Japon et désormais, l'Union Européenne » (Bougier, 2005 : 3).

Cette interdépendance se constate également avec l'augmentation des IDE japonais en Chine depuis le début de la décennie 1990. Hors Hong Kong, sur la période 1992-2001, le Japon est le deuxième pays investisseur après les Etats-Unis (Milelli, 2005). En 2003, pour la première fois, la Chine accueille plus de flux d'IDE japonais que l'ASEAN, en 2004 plus que tout le reste de l'Asie (Tersen, 2005).

Ainsi, malgré des tensions politiques, les relations économiques entre la Chine et le Japon, sont au beau fixe. Au-delà de la crise, la réussite japonaise constitue toujours une référence, voire un modèle pour la Chine. Malgré certaines campagnes anti-japonaises, l'image des produits japonais

¹¹ Castaignede et Grigon (2002) montrent les répercussions de l'adhésion à l'OMC de la Chine sur le secteur de l'électronique en Asie de l'Est. L'impact pour les pays est-asiatiques dépendra de leur positionnement dans la filière électronique. Les pays de l'ASEAN (hors Singapour) seront fortement concurrencés par la Chine car ils sont spécialisés dans les mêmes produits. Les NPI 1 et le Japon seront moins touchés par cette concurrence du moins à court et moyen terme. Néanmoins ils doivent maintenir leur avance technologique, cela est d'autant plus nécessaire pour Singapour et Taiwan.

demeure positive : ils sont souvent considérés comme des produits de grande qualité (Cieniewski et Yanitch, 2005).

La complémentarité économique s'accompagne d'autres formes de complémentarité, comme va le montrer l'analyse de leur puissance respective dans une perspective d'Economie Politique Internationale.

2 Un hégémon régional en Asie Orientale : la Chine ou le Japon ?

Les modalités de l'insertion de la Chine dans la région est-asiatique lui ont permis de devenir une économie incontournable. Cette position dans la région pose la question de la suprématie chinoise. La Chine est-elle devenue le leader de la région ? En d'autres termes, la Chine devient-elle l'hégémon régional, reléguant ainsi le Japon à une puissance de seconde zone en Asie Orientale ?¹² Le concept d'hégémonie¹³, formulé dans le cadre l'Economie Politique Internationale (dorénavant EPI), démarche qui se présente comme « une tentative interdisciplinaire cherchant à analyser la sphère des relations économiques internationales (...), centrée sur les phénomènes de « richesse », en prenant compte les articulations avec la sphère du politique (...), centrée sur les phénomènes de « puissance » » (Kebabdjian, 1998 :103), permet d'appréhender à cette question. Il apparaît comme pertinent pour une analyse des processus régionaux bien qu'il soit initialement conçu à l'échelle globale. « L'hégémonie [est un] système de relations de pouvoir exercées par un hégémon et qui lui permet de structurer le champ possible des autres acteurs » (Kebabdjian, 1999 :176). L'hégémon peut être aussi considéré comme le pays dont la puissance relative surpasse celle des autres pays. Il ne fixe pas forcément unilatéralement les règles et les principes internationaux mais crée des modalités de préservation et de sanction. L'hégémonie ne se résume donc pas seulement à des relations de pouvoir, à savoir « la faculté pour un individu ou un groupe de contraindre, par n'importe quel moyen, un autre individu ou un groupe, à faire ou ne pas faire une action » (Vanel, 2003 :10) mais aussi à la légitimation de son statut, à savoir la capacité de ralliement de l'hégémon sans utilisation de la force et la justification de son existence. Commander et diriger sont donc les deux prérogatives de l'hégémon. Différentes perceptions et fonctions assignées à l'hégémon sont avancées dans

¹² Une première approche de cette question a notamment été réalisée dans Figuière et Guilhot (2005).

¹³ Pour une précision sur les différentes perceptions de l'hégémonie au sein du l'EPI, voir Vanel (2003).

l'EPI. La vision de l'hégémonie mobilisée ici se positionne dans une approche néo-réaliste. Cette approche de l'hégémonie est centrée sur les Etats et sur l'idée de puissance. Néanmoins à la différence de l'approche réaliste, les sources de pouvoir ne se limitent pas seulement à la puissance militaire. Le critère économique et la notion de soft power sont aussi pris en compte dans cette approche. L'EPI, dans cette sensibilité, voit l'hégémon comme un pays capable, par son pouvoir et sa capacité de ralliement, d'assurer la formation, l'effectivité et le maintien d'un ordre international. Cette mise en place d'un ordre international se fait suivant les règles et les principes de l'hégémon. Le maintien de ce dernier passe notamment par la production de Biens publics internationaux. Ainsi l'hégémon organise et structure l'économie mondiale.

Etant donné le contexte économique en Asie Orientale, il peut être intéressant de transposer ce concept à cette réalité régionale. La crise de 1997 a montré les liens étroits qui existaient entre pays. L'insertion de la Chine dans la régionalisation est-asiatique n'a fait qu'accentuer l'interdépendance entre les nations de la zone. Ce contexte économique crée des tensions notamment à cause de l'exacerbation de la concurrence. La question de la continuité du développement économique se pose. De plus, cet enchevêtrement de liens économiques se fait sur fond de faible institutionnalisation des relations inter-étatiques et de rivalité sino-japonaise. Au vu de ce contexte économique et politique, deux pays en Asie de l'Est peuvent être considérés comme leader: le Japon, qui a servi pendant longtemps de modèle de développement économique pour de nombreux pays est-asiatiques et la Chine, moteur économique actuel de la région. Pour progresser dans la caractérisation de cette zone, il faut examiner les caractéristiques de ces deux pays afin de voir, si l'un de ces deux pays peut prétendre au statut d'hégémon. En d'autres termes, entre la Chine ou le Japon, lequel possède les caractéristiques d'un hégémon. Nous verrons que ni l'un, ni l'autre ne peuvent prétendre à ce statut car aucun ne possède toutes les caractéristiques nécessaires.

Avant de s'intéresser au statut de la Chine et du Japon dans la région est-asiatique, il convient de présenter brièvement les critères retenus pour évaluer l'hégémonie, pour les confronter ensuite aux capacités des deux pays.

2.1 Présentation succincte du concept d'hégémonie et de son évaluation

Pour estimer la puissance d'un hégémon, de nombreux critères sont possibles, selon les auteurs sélectionnés. Ils touchent plusieurs domaines (démographiques, militaire, poids économique,...). La plus célèbre classification est celle de Morgenthau (1948), qui comprend dix facteurs de puissance : la surface du territoire, la nature des frontières, le volume de la population, l'existence de matières premières, le développement économique et technologique, la force financière, l'homogénéité ethnique, le degré d'intégration sociale, la stabilité politique, l'esprit national. De nombreux auteurs reprendront plus ou moins cette classification. Keohane (1984) propose d'autres critères strictement matériels : contrôle et production des matériaux de base, contrôle des capitaux financiers, contrôle de l'offre et de la demande régionale et avantage compétitif pour des biens à forte valeur ajoutée.

Pour évaluer le statut de la Chine et du Japon en tant qu'hégémon, les trois critères proposés par Vanel (2003) qui lient sources matérielles et critères de nature psychologique c'est-à-dire la faculté de persuasion et de séduction, apparaissent comme les plus adaptés. Ces critères ont toujours pour but de montrer l'asymétrie de pouvoir entre les Etats, mais ils ne se basent pas seulement sur le pouvoir mais aussi sur la capacité d'un Etat à faire consensus et à rallier, derrière lui, l'ensemble des pays.

1/ Les sources matérielles de l'hégémonie sont des critères tangibles. Trois principales caractéristiques sont retenues :

- la puissance militaire. Pour les réalistes, « le militaire constitue le moyen capital de la puissance » (Kebabdjian, 1994 :307). L'hégémon doit posséder assez de pouvoir militaire afin de protéger d'incursions hostiles, l'économie qu'il domine. Le critère militaire n'est pourtant pas le seul à retenir.

- la démographie (superficie et taille de la population)

- l'économie, ce dernier critère est actuellement, selon Kebabdjian (1994) l'échiquier le plus important. Par ce dernier critère, on tente de mesurer le poids de l'économie de l'hégémon, « notamment par la production de bien et de service de haute technologie mais aussi le contrôle des grands marchés stratégiques (pétrole et finance) » (Vanel, 2003 : 11).

2/ Le deuxième critère renvoie à la notion de soft power, formulé par Nye (1990). Ce critère mesure la capacité de séduction et de légitimité d'un pays. Elle correspond « à la capacité

d'attraction, de séduction, exercée par un modèle culturel, une idéologie et des institutions internationales qui font que les autres s'inscrivent dans le cadre déterminé par celui qui dispose de ces ressources » (Chavagneux, 2004 : 27). L'hégémon sans intervention conduit les autres pays à agir dans son sens. Il emploie des outils non coercitifs pour asseoir sa légitimité et faire consensus. L'éducation, les institutions, la culture et l'idéologie sont des éléments permettant de cerner ce pouvoir. Les indicateurs proposés pour estimer le soft pouvoir d'un Etat permettent d'approcher ce terme, même si concrètement cette notion est difficilement mesurable.

3/ Le troisième critère proposé est la transférabilité (fungibility) à savoir la capacité de l'hégémon de transférer sa puissance d'un domaine à un autre, notion avancée par Nye (1990). Celle-ci ne sera pas retenue ici car cette dernière caractéristique est difficilement mesurable concrètement et avant de pouvoir estimer cette dernière, il faut déjà savoir si le Japon ou la Chine peuvent prétendre au statut d'hégémon au sein de l'Asie Orientale.

Dès lors, en forçant un peu le trait, nous allons tenter d'évaluer selon les critères précédemment proposés la puissance de la Chine et du Japon en Asie de l'Est.

2.2 Les sources matérielles : une prédominance du Japon

Nous allons analyser le poids de la Chine et du Japon dans les trois critères matériels préalablement définis. La prédominance de la Chine dans les deux premières sources à savoir la démographie et la puissance militaire sera mise en avant (2.2.1). Le Japon, quant à lui, s'affirme dans le troisième critère, l'économie (2.2.2). Néanmoins dans ce dernier critère, un problème se pose : la monnaie « régionale » de référence n'est détenue ni par la Chine, ni par le Japon (2.2.3).

2.2.1 La Chine, puissance démographique et militaire en Asie Orientale

Les critères démographiques et militaires sont remplis par la Chine. Cette dernière dont le territoire s'étend sur 9,6 millions de km², compte 1,3 milliards d'habitants, alors que le Japon, archipel de moins de 0,4 millions de km², comprend près de 128 millions d'habitants. Au niveau militaire, la balance pèse aussi en faveur de la Chine. Membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU, elle possède une armée de 2,5 millions d'hommes¹⁴ et est dotée de l'arme nucléaire

¹⁴ Même si depuis quelques années, le gouvernement chinois réduit son nombre de soldats, l'Armée populaire de libération demeure toujours la première armée en termes d'effectifs.

(De Vienne, 2004). Les dépenses militaires chinoises (Cf. tableau 4) s'élèvent au taux de change du marché à 35,4 milliards de dollars en 2003, soit 3,6% des dépenses militaires mondiales¹⁵. Par ce montant, elle est classée parmi les cinq pays qui dépensent le plus dans le domaine militaire. Elle est le seul pays en développement à avoir un tel niveau de dépenses militaires. Ce montant devient encore plus conséquent si les dépenses sont calculées avec un taux de change à parité de pouvoir d'achat. La Chine détient la deuxième place, juste après les Etats-Unis, avec des dépenses estimées à 161,1 milliards de dollars. Elle dépasse alors le Japon, qui prend la huitième place avec des dépenses militaires évaluées à 35,2 milliards de dollars.

Tableau 4 : Les dépenses militaires des 15 pays les plus dépensiers en 2004 (en milliards de dollars, au prix de 2003, ou à parité de pouvoir d'achat)

Taux de change du marché				Taux de change à parité de pouvoir d'achat		
Rang	Pays	Dépenses militaires	Part dans le total mondial (%)	Rang	Pays	Dépenses militaires
1	Etats-Unis	455,3	46,7	1	Etats-Unis	455,3
2	Royaume-Uni	47,4	4,9	2	Chine	161,1
3	France	46,2	4,7	3	Inde	81,8
4	Japon	42,4	4,3	4	Russie	66,1
5	Chine	35,4	3,6	5	France	51,2
Sous-total top 5		626,7	64,3	Sous-total top 5		815,5
6	Allemagne	33,9	3,5	6	Royaume-Uni	46,2
7	Italie	27,8	2,9	7	Allemagne	36,9
8	Russie	19,4	2,0	8	Japon	35,2
9	Arabie Saoudite	19,3	2,0	9	Italie	34,5
10	Corée du Sud	15,5	1,6	10	Arabie Saoudite	29,1
Sous-total top 10		742,6	76,2	Sous-total top 10		997,4
11	Inde	15,1	1,5	11	Turquie	24,3
12	Israël	10,7	1,1	12	Corée du Sud	23,1
13	Canada	10,6	1,1	13	Brésil	20,7
14	Turquie	10,1	1,0	14	Iran	18,5

¹⁵ Ces calculs ne tiennent pas compte des estimations du gouvernement américain. Ce dernier affirme que les dépenses militaires chinoises seraient trois fois plus importantes que le chiffre officiellement donné par la Chine. Elles avoisineraient alors les 90 milliards de dollars.

15	Brésil	10,1	1,0	15	Pakistan	16,1	
Sous-total top 15			82,0	Sous-total top 15			1100,1
Total des dep. militaires mondiales		975,0	100				

Source : SIPRI Yearbook 2005 in www.grip.org (Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité) (SIPRI : Stockholm International Peace Research Institute)

Le renouvellement de son matériel militaire comme l'achat d'une nouvelle génération de chars, les missions dans l'espace, la hausse de son budget militaire depuis une dizaine d'années, le fait qu'elle soit sur la période 2000-2004 le premier importateur mondial d'armements conventionnels (Cf. tableau 5)... donne une idée de l'ambition de la Chine et du potentiel que celle-ci peut développer.

Tableau 5 : Les 6 plus grands exportateurs et importateurs d'armements conventionnels¹⁶, somme des transferts pour la période 2000-2004 (indicateurs de tendance, en milliards de dollars, aux prix de 1990)

Offre mondiale (Somme 84,49 2000-2004)			Demande mondiale (Somme 84,49 2000-2004)		
Russie	26,93	31,9%	Chine	11,68	13,8%
Etats-Unis	25,93	30,7%	Inde	8,53	10,1%
France	6,36	7,5%	Grèce	5,26	6,2%
Allemagne	4,88	5,8%	Royaume-Uni	3,40	4,0%
Royaume-Uni	4,45	5,3%	Turquie	3,30	3,9%
Ukraine	2,12	2,5%	Egypte	3,10	3,7%
Part des 6 plus grands exportateurs 83,6% dans l'offre mondiale			Part des 6 plus grands importateurs 41,7% dans la demande mondiale		

Source: SIPRI Yearbook 2005 in Mampaey (2005)

Le Japon n'est pas membre du Conseil de sécurité de l'ONU. Etant donnée son interdiction de militarisation datant de la seconde Guerre Mondiale, il ne dispose que de forces d'autodéfense (160 000 hommes), limitées à la protection et à la défense du territoire japonais. Malgré un budget militaire limité à 1% du PNB, les dépenses militaires avoisinent 42,4 milliards de dollars

¹⁶ Dans les armements conventionnels, le SIPRI inclut les avions, les véhicules blindés, l'artillerie, les systèmes radar, les missiles et les navires.

en 2003. Sa seule arme de défense est le traité de sécurité bilatéral avec les Etats-Unis, établi en 1951 (De Vienne, 2004). Les Etats-Unis disposent au Japon de 37 000 soldats sur plus de 90 installations (Boulanger, 2000). Cette coopération nippo-américaine a été renforcée avec la conclusion fin octobre d'un accord intérimaire sur le redéploiement des troupes américaines stationnés au Japon et sur la coopération renforcée de ces troupes avec les forces d'autodéfense japonaises. Parallèlement à cette coopération militaire renforcée avec les Etats-Unis, le gouvernement japonais est favorable à une révision de la constitution et a même proposé un projet dans ce sens fin octobre. Il préconise un remplacement des forces d'autodéfense par des forces militaires de défense dont le but est de garantir la sécurité du Japon et son indépendance, avec possibilité d'interventions internationales (Mesner, 2005).

2.2.2 Le Japon, la première puissance économique de la région

Si les deux premiers critères matériels sont détenus par la Chine, le critère économique est aux mains du Japon. Un petit aperçu d'indicateurs peut en faire la démonstration. Bien que depuis le début des années 90, la croissance moyenne du Japon (1,3% par an en moyenne) soit six fois moins importante que celle de la Chine (8% par an en moyenne), l'économie japonaise paraît bien plus stable, notamment au niveau financier. La Chine est une économie fragilisée par le financement de son développement. La croissance chinoise se finance en interne par les prêts des entreprises auprès des banques (120% du PNB, soit 1600 milliards de dollars de crédits à fin 2003, dont 20 à 40% de créances douteuses) et par l'endettement de l'Etat (90% du PNB). Au niveau externe, la croissance se finance par les capitaux étrangers. De 1990 à 2003, son déficit de capitaux vis-à-vis de l'étranger a été multiplié par huit pour atteindre 650 milliards de dollars, soit 50% de son PNB. Cette dépendance financière est parmi l'une des plus élevées des pays en développement. Les besoins de la Chine pour financer sa croissance sont énormes et peuvent à terme fragiliser son économie. Le Japon possède des indicateurs financiers beaucoup plus stables. Par ailleurs le Japon n'a pas à construire les infrastructures économiques mais seulement à les entretenir. C'est une économie mature qui a certes des besoins de financements mais de moindre ampleur. Sa position créditrice nette vis-à-vis des capitaux extérieurs permet de compenser ses besoins de financements internes. Le Japon est le premier créancier mondial de capitaux (hors paradis fiscaux). Les crédits bancaires intérieurs représentent 75% du PNB (4000 milliards de dollars, parmi lesquels 7% sont considérés comme des créances douteuses). La dette publique est

très élevée, elle représente 140% du PNB mais elle reste essentiellement détenue par les Japonais. D'autres indicateurs peuvent être ajoutés pour accentuer le poids économique du Japon. En 2003, le Japon dispose en dollars courants de réserves monétaires qui sont plus du double de celles de la Chine (environ 670 milliards de dollars pour le Japon, contre 278 pour la Chine). Il possède un excédent de la balance des paiements courants cinq fois plus élevé que la Chine (De Vienne, 2004).

Malgré une forte croissance qui lui a permis en 2004 d'obtenir la deuxième place en termes de PIB (calculé en parité de pouvoir d'achat ou la sixième place si le PIB est calculé en taux de change courant¹⁷), la Chine demeure en termes de niveau de développement bien loin du Japon. Les calculs du PIB par tête en PPA atténuent cette écart mais il reste néanmoins important. Le PIB par tête japonais est cinq fois plus élevé que celui chinois (il est 28 fois plus élevé si les calculs du PIB sont réalisés en taux de change courants) (Cf. tableau 6). La Chine demeure encore une économie en développement.

Tableau 6: Comparaison du PIB et PIB/tête en 2004 pour la Chine et le Japon au taux de change courants et en PPA

	PIB (mds\$) au taux de change courants	PIB par tête en \$	PIB (mds\$) PPA	PIB par tête en \$
Japon	4623,4	36187	3774,1	29539,5
Chine	1649,3	1272,1	7123,7	5494,6

Source : OMC

De plus, la croissance a entraîné un accroissement des fractures sociales en Chine. Certaines régions à l'intérieur du territoire chinois sont exclues de cette expansion économique. La Chine fonctionne donc aujourd'hui à plusieurs vitesses. Cette marginalisation d'une partie de la population s'ajoute à la fracture entre les classes urbaines et les masses paysannes rurales, toujours démunies. Elle se développe de manière très inégalitaire, laissant de côté un nombre important de personnes.

Qui plus est, les IDE japonais dans la zone et leurs effets structurants sur la division régionale du processus productifs, sont une autre illustration de l'influence économique encore incontestée à ce jour de l'économie nippone en Asie Orientale, comme le sont également les flux commerciaux importants entre le Japon et les principaux pays asiatiques. Pour mémoire, l'industrie automobile

¹⁷ Certains analystes estiment que la Chine sera la quatrième économie mondiale en 2005, dépassant la France et la Grande-Bretagne, mais se situant toujours derrière les Etats-Unis, le Japon et l'Allemagne.

régionale est largement structurée par les grands constructeurs japonais (Van-Eecke, 2004). La Chine s'est insérée dans le circuit intégré asiatique et bénéficie aussi des IDE japonais comme on l'a vu dans la première partie. Le Japon a établi des relations verticales et hiérarchisées avec la Chine. Il exporte essentiellement des biens électroniques vers la Chine, dont 40% de composants, ainsi que des produits de la mécanique et de la chimie. Il importe notamment du textile et de l'électronique de la Chine (dont 50% de matériel informatique) (Rol, 2005). Le Japon possède toujours un avantage technologique. La recherche fondamentale et appliquée est toujours localisée au Japon. La concurrence chinoise sur les produits japonais est limitée étant données leurs différences de gamme. « Le Japon continue à guider les oies asiatiques » (Tersen, 2005, p2)... dont l'oie chinoise.

Les niveaux technologiques des deux pays ne sont pas comparables. A la différence du Japon, la Chine ne peut prétendre avoir sur ses voisins des « effets d'entraînements ». L'économie chinoise ne peut donc être considérée comme une économie motrice¹⁸ diffusant des normes d'organisation, à savoir une économie « capable d'augmenter le produit, de modifier les structures, d'engendrer des changements dans les types d'organisation, de susciter ou de favoriser le progrès économique » (Perroux, 1961 : 210-211). A l'inverse, le Japon, malgré toutes ses difficultés depuis plus d'une décennie, reste l'une des économies les plus en pointe dans le domaine des nouvelles technologies. Prenons l'exemple des technologies hybrides du secteur automobile : les japonais ont anticipé les problèmes pétroliers en développant une technologie alternative qu'ils sont aujourd'hui en position de vendre aux autres constructeurs, notamment américains. Le rapport Beffa (2005) souligne bien que le Japon et les Etats-Unis restent les leaders incontestés des industries dites de hautes technologies. Même si les exportations chinoises de haute technologie progressent, il faut les relativiser car ses exportations renferment une large part de produits importés. Ainsi la part de la valeur ajoutée locale est relativement faible et n'atteint guère plus de 30% dans la production de vêtements et 40% dans celle de l'électronique

¹⁸ Perroux (1961) a mis au point la notion d'unité motrice pour montrer qu'un certains groupes d'acteurs, à savoir une entreprise, une industrie ou une combinaison d'entreprises, pouvaient avoir un effet structurant et d'entraînement sur le développement de l'économie nationale. Figuière (1995) reprend le sens de ce terme mais préfère employer le terme d'économie motrice, lorsque les effets provoqués sont réalisés par des entreprises, des industries d'un même pays et s'étendent sur un territoire donné, ici la région est-asiatique. Nous reprendrons dans notre papier la même acception de ce terme.

grand public (Nicolas, 2005). La Chine pour l'instant incorpore peu de contenu local dans les biens dits de haute technologie. Elle reste dépendante de la technologie étrangère (Hay, 2005).

Le critère économique comprend notamment la production de biens à forte valeur ajoutée (analysée précédemment) et le contrôle de produits stratégiques (pétrole et finance). En ce qui concerne l'accès aux matières premières, notamment le pétrole, les deux pays se posent en rival. Pour satisfaire sa forte croissance, la Chine a de plus en plus besoin d'énergie. En 2003, elle est devenue le deuxième importateur de pétrole devant le Japon. Ainsi, le Japon et la Chine se concurrencent tous deux sur l'accès à ce dernier. L'exemple le plus frappant est la lutte acharnée des deux pays pour obtenir les débouchés de l'oléoduc russe. Le Japon semble avoir remporté ce marché. Le pétrole russe arrivera à Nakhodka, au large de la Mer du Japon, et non à Dalian, dans le Nord-Est chinois. Le Japon dispose actuellement d'un avantage (Cieniewski et Yanitch, 2005)¹⁹. Mais l'avantage incontesté du Japon est sa moindre dépendance énergétique. Pour produire un point de croissance, il faut trois fois moins d'énergie au Japon qu'à la Chine. Sa faible intensité énergétique, qui est d'ailleurs la plus faible du monde, est vraiment un atout pour le Japon.

Le contrôle de la finance permet aussi dévaluer la domination économique d'un pays. Ici nous nous intéresserons surtout à la détention de la monnaie régionale de référence. En effet cette dernière n'est détenue ni par le Japon, ni par la Chine. Il fait émerger un autre acteur dans l'organisation régionale de l'Asie Orientale : les Etats-Unis. Nous allons analyser cette situation plus précisément dans le paragraphe précédent.

2.2.3 Un problème à cette puissance matérielle : la non détention de la monnaie régionale de référence

Le dollar joue un rôle important dans la zone pour plusieurs raisons. Premièrement, les pays est-asiatiques voulant éviter une volatilité trop importante de leurs taux de change vis-à-vis de leur principal marché, c'est-à-dire des Etats-Unis, mènent une politique d'ancrage au dollar, plus ou

¹⁹ Cet avantage a peut-être disparu. La Russie a annoncé qu'elle accordait également à la Chine la construction d'un oléoduc. Voir, *Pétrostratégies* (2005) Russes et chinois développent leur coopération stratégique, y compris dans le pétrole, n° 933, 12 septembre.

moins souple²⁰. En l'absence de coopération monétaire explicite, cet accord implicite d'ancrage au dollar permet d'assurer une certaine stabilité monétaire dans la zone et d'éviter une surenchère de dépréciations compétitives (Lee et Saucier, 2005). « (...), le dollar joue le rôle de mécanisme implicite de coordination monétaire (...), en permettant de renforcer l'intégration commerciale » (Bénassy-Quéré et alii, 2004 :141). Cette politique nécessite des interventions sur le marché des changes pour éviter que les monnaies ne s'apprécient. Cela implique une hausse des réserves de change libellées en dollar (Vanel et Hoyrup, 2005). Par exemple, le Japon et la Chine détiennent à eux seuls 40% des réserves de change mondiales. Au 31 mars 2005, le Japon détenait 837 milliards de dollars de réserves de change et la Chine 659 milliards de dollars (en croissance de 50% sur un an), toutes étant majoritairement libellées en dollars. Les deux pays partagent le même risque de change et de portefeuille. Ce risque commun peut entraîner à terme des rivalités sur la mise en place d'une monnaie « régionale » de référence. Son poids dans la structure des échanges intra-asiatiques donne à la Chine un rôle de plus en plus centrale dans le système monétaire régional. Ce qui n'est pas le cas du yen. Malgré son poids économique, le Japon n'a jamais su imposer le yen (Cieniewski et Yanitch, 2005). Mais cela est peut-être dû à une volonté implicite du gouvernement japonais. Deuxièmement, le dollar est la monnaie privilégiée de facturation en Asie Orientale. Les exportateurs peuvent choisir entre facturer leurs marchandises dans leur monnaie ou dans la monnaie d'un pays tiers. Les pays d'Asie de l'Est ont généralement choisi d'utiliser le dollar dans leurs échanges. Le poids du dollar dans les échanges commerciaux en Asie Orientale est deux fois plus important que celui des autres pays (Vanel et Hoyrup, 2005). Le dollar, par son poids dans la facturation des échanges et dans les réserves de change, peut être perçu comme un obstacle de plus à une intégration régionale plus poussée mais aussi à la présence d'un hégémon régional. Les deux pays prétendants à ce statut sont dépendants du dollar. La présence des Etats-Unis, via leur monnaie, peut empêcher l'émergence d'un pays fédérateur et organisateur de la région. De plus la prépondérance du dollar dans cette région peut créer des tensions entre la Chine et le Japon car ces pays peuvent vouloir contester la place du dollar et imposer sa monnaie comme monnaie de référence.

²⁰ Depuis le 21 juillet 2005, le gouvernement chinois a abandonné la parité fixe du yuan vis-à-vis du dollar. Le yuan est ancré sur un panier de monnaie (panier sans composition officielle). Les fluctuations possibles du yuan sont comprises entre +/- 0,3%. Mais pour l'instant cette politique n'a aucun effet. Mais elle permet au moins d'amorcer une possible évolution de la politique monétaire chinoise (Yanitch et alii 2005).

Néanmoins cette rivalité pour accéder au statut de monnaie de référence régional tend à être dépassé par les deux grandes économies. Elles participent toutes deux au sein de la région à des initiatives de coopération monétaire au niveau de l'ASEAN+3. L'action la plus marquante au sein de ce regroupement a été l'Initiative Chiang Mai en mai 2000. Deux composantes constituent cette Initiative. La première vise à l'instauration d'un accord de swap étendu à tous les pays de l'ASEAN (ASA)²¹ et d'une série d'accords bilatéraux de swap et de rachat entre l'ASEAN et les trois autres pays (ABS Accords de Swaps Bilatéraux) (Park, 2003). Ces accords de swaps permettent à un pays signataire, confronté à une forte instabilité monétaire (déficit de leur balance des paiements), de recevoir des fonds supplémentaires à ceux versés par le FMI. La seconde composante porte sur la prévention de nouvelles crises en améliorant la transparence des données financières (notamment les réserves internationales et les obligations externes) (Arès, 2002). Cette initiative apparaît comme les prémices d'une coopération monétaire et financière entre ces pays même si pour l'instant elle représente seulement une coopération ponctuelle dans un domaine donné. Cette coordination monétaire a été prolongée par l'instauration en août 2003 de l'ASEAN+3 *Asian Bond Markets Initiative* (ABMI) lors de la réunion des Ministres des finances à Manille. Elle vise à rendre les marchés des obligations plus efficaces et liquides, en permettant une meilleure utilisation de l'épargne asiatique pour les investissements asiatiques et à réduire les disparités entre devises. Pour cela, cette initiative comporte deux volets : 1 / faciliter l'accès au marché via une variété plus importante d'émetteurs et 2/ améliorer les infrastructures des marchés (c'est-à-dire mettre en place un environnement favorable aux émetteurs et aux investisseurs) pour stimuler le marché des obligations en Asie (site ADB). Cette utilisation massive du dollar pose des problèmes à long terme. Aucune des grandes économies dans la région ne peut s'imposer tant que ces derniers n'ont pas réduit leur dépendance au dollar. Cela amène aussi des relations très complexes avec les Etats-Unis. Une troisième puissance existe en Asie Orientale. Elle influe sur la zone via sa monnaie.

Au vu des éléments préalablement établis et si l'on considère comme Kebabdjian, que l'économie est l'échiquier dominant actuellement dans les critères matériels, alors malgré

²¹ Cet accord de swap entre les pays de l'ASEAN date de 1977. Les cinq membres fondateurs (Thaïlande, Indonésie, Philippines, Malaisie et Singapour) avaient mis en place un dispositif de soutien pour les pays qui rencontraient des difficultés avec leur balance des paiements. Ce dispositif a été étendu aux cinq nouveaux membres en 2000. Le montant des ressources accordées en cas de difficultés a été augmenté. Il est passé de 200 millions de dollars à un milliard de dollars (Park, 2003).

l'avantage démographique et militaire que la Chine semble avoir, elle ne possède pas les sources matérielles requises pour prétendre au statut d'hégémon. Néanmoins, son influence politique et culturelle dans la région contrebalance le leadership économique japonais. De plus, le Japon refuse d'assumer la condition indispensable pour exercer une hégémonie : il refuse d'accepter le rôle politique d'un tel statut. Or « un Etat dominant en terme de puissance ne peut être considéré comme un hégémon que s'il prend conscience de sa situation et la transforme en une forte volonté politique de production d'un ordre international » (Vanel, 2003 : 12).

2.3 Un « soft power », détenu essentiellement par la Chine

Le Japon exerce, ou a exercé du moins, une image de cooptation en Asie de l'Est, notamment via la diffusion de son modèle de développement. Cette influence a notamment été favorisée par l'Aide Publique au Développement (le Japon est le premier pourvoyeur d'ADP en Asie Orientale) et par les prêts accordés par les banques japonaises (Astier et alii, 2002). Et pourtant ce pays, première économie de la région et seconde économie mondiale, ne joue pas un rôle politique dans cette zone depuis l'issue de la seconde Guerre Mondiale. Pour comprendre cette incomplétude, la méthode analytique retenue ne doit pas s'interdire de détourner par l'histoire. Car en la matière le Japon souffre d'un double handicap : son inhibition propre dans le domaine de la politique internationale (issue pour partie du bombardement nucléaire et de l'occupation américaine qui a suivi), et la réticence de certains pays, comme la Corée du Sud et la Chine, à lui voir jouer un rôle politique régional. Ces pays gardent en effet en mémoire la tristement célèbre « sphère de co-prospérité asiatique » initiée par le Japon au début du XX^e siècle qui a donné lieu à leur colonisation brutale. Depuis, le Japon a toujours refusé de se lancer officiellement dans la construction d'un ordre politique et économique en Asie Orientale (Yamada, 2004). De plus toute tentative japonaise est prise avec méfiance et précaution, même par les pays qui n'ont pas été colonisés par le Japon. Par exemple, après le tsunami, le Japon a décidé de donner 500 millions de dollars aux pays qui ont souffert de cette catastrophe naturelle. Avec cette aide (plus importante que celle proposée par les Etats-Unis (350 millions de dollars) ou par la Chine (63 millions de dollars)), le Japon pensait montrer aux pays de la région qu'il est digne de confiance. Selon le gouvernement japonais, cette somme aurait dû transformer l'image du Japon dans la région. Mais les résultats attendus n'ont pas eu lieu. Le gouvernement thaïlandais a refusé l'aide de 20 millions de dollars proposée par le Japon en affirmant que cette somme devrait être versée

à des pays qui en ont besoin. Le gouvernement indonésien a déclaré, avant que les troupes japonaises arrivent sur son territoire, que les troupes étrangères devraient partir au plus tard dans trois mois (Tamamoto, 2005). Le Japon n'est pas vu comme une puissance bienveillante et a du mal à faire évoluer cette perception malgré ses actions.

Par contre, malgré une certaine crainte de la concurrence chinoise, les pays est-asiatiques ont plutôt une bonne image de la Chine. Ces pays ont cette perception d'un pays séduisant et attirant parce que la culture chinoise, la cuisine, la calligraphie, le cinéma, l'art, la médecine par les plantes, les marques chinoises continentales (comme Hai'er Group, TCL ou Huawei) se diffusent dans la région est-asiatique notamment dans les pays de l'ASEAN. La croissance des produits de consommation chinois en Asie de l'Est a également un impact positif sur le ralliement à la Chine d'une partie de ses populations, surtout dans les catégories pauvres. Cela permet de répandre une image positive et de séduction de la Chine (Teo Chu Cheow, 2004).

La Chine est bien consciente des atouts qui sont les siens en termes de puissance. Depuis la crise asiatique et son adhésion à l'OMC, la Chine entend bien faire partie des nations qui comptent au niveau mondial aussi bien qu'au niveau régional. Pour cela, elle normalise notamment ses relations avec les autres pays est-asiatiques (Teo Chu Cheow, 2004). Par ses actions politiques et économiques (notamment la participation aux opérations de sauvetage financier, le refus de dévaluer le yuan après la crise de 1997 et les larges excédents commerciaux accordés aux pays voisins) mais aussi par sa diaspora, elle tente de s'affirmer comme puissance bienveillante et influente en Asie Orientale. L'influence grandissante de ces communautés chinoises se fait sentir dans la plupart des pays est-asiatiques, notamment dans le milieu des affaires. La diaspora chinoise, qui comptabilise actuellement plus de 25 millions de Chinois d'outre-mer (expatriés ou descendants de ces expatriés) en Asie du Sud-Est²² a constitué depuis le XV^e siècle des réseaux marchands transnationaux en Asie de l'Est. Ils n'ont cessé de se développer au fil des siècles, même s'ils se sont affaiblis sur la période 1960-1990, étant données la politique ambiguë de la République populaire de Chine à leur égard (soutien ou indifférence selon le pays dans lequel se situe cette communauté) et les politiques nationales des pays accueillant cette diaspora (législation préférentielle pour les entreprises jugées « locales » au détriment des entreprises « chinoises »). A partir des années 90, les réseaux chinois se sont redéployés, notamment sous l'effet de trois

²² Près de 80% de cette diaspora se trouve concentrer en Asie du Sud-Est (Triollet, 1999).

éléments : le soutien officiel du gouvernement chinois, la transnationalisation des firmes « chinoises » implantées dans les pays est-asiatiques et la revitalisation des associations régionales et claniques chinoises. Les entreprises détenues par cette communauté s'internationalisent, selon des stratégies classiques. Néanmoins elles continuent d'utiliser ses réseaux dans certains Etats du Sud-Est asiatique et en Chine où la législation est jugée encore déficiente (Pina-Guérassimoff et Guérassimoff, 2004). Elles disposent dans ces pays d'un atout considérable, le *guanxi*, c'est-à-dire la « capacité à lier des relations privilégiées (...) avec les autorités locales » (Bouteiller, 1994 :104). Ces relations permettent de créer des relations de confiance nécessaires dans les transactions et d'éviter de s'épuiser dans les démarches administratives. Cette diaspora peut être un atout non négligeable pour la Chine si elle continue de la soutenir. D'une part, le resserrement des liens économiques entre Hong Kong et Taiwan depuis la politique d'ouverture extérieure²³ annoncerait pour les autorités chinoises une réunification chinoise à long terme, à savoir la reformation d'une « Grande Chine » (Billès, 1999a). Cette réunification permettrait d'entendre la puissance économique et politique de la Chine dans la région. D'autre part, ces communautés d'origine chinoise possèdent un poids économique important dans les autres pays est-asiatiques. Elles sont à l'origine de nombreux investissements et participent activement à la production de richesses dans ces pays. En 1990, les entreprises d'origine chinoise ont contribué pour 70% au PNB de l'Indonésie, pour 60% au PNB de la Thaïlande et pour 65% du PNB de la Malaisie. Elles détenaient la même année 61% de la capitalisation boursière de la Malaisie, 73% de l'Indonésie, 81% de Singapour et 89% de la Thaïlande (Bouteiller, 1992). Même si les chiffres ne sont pas récents, ils permettent de montrer que le poids de cette communauté dans l'économie de certains pays est-asiatiques est considérable. Néanmoins l'enrichissement de ces communautés peut poser à terme un problème, si elles ne font pas profiter cette richesse aux autres catégories de la population. Pendant des périodes de crise comme cela a été le cas en 1997, un sentiment anti-chinois a resurgi et remis en cause l'accueil de la diaspora.

²³ Selon Billès (1999b :111), la politique d'ouverture de la Chine a permis de favoriser les investissements directs sinisés, à savoir « un investissement direct étranger fondé sur un positionnement relationnel spécifique acquis ou construit, réalisé par une firme d'origine chinoise et localisé dans son espace d'origine », réalisés par ces communautés chinoises. Il en va de même pour les échanges.

3 Conclusion

Une première conclusion s'impose: ni la Chine ni le Japon ne possèdent à ce jour la totalité des attributs d'un éventuel hégémon régional. Chacun possède des critères de puissance mais il ne peut à lui seul s'imposer, au moins à l'heure actuelle. Par contre, les attributs du Japon conjugués à ceux de la Chine pourraient donner naissance à un tandem moteur pertinent... dont la « faisabilité » est aujourd'hui purement virtuelle. « Missing is the idea of a new paradigm, in which Japan plays a valuable role by entering into a closer relationship with China and engendering a new notion of Asia, much as France and Germany did in Europe after World War II » (Tamamoto, 2005 :10). Etant données que les relations diplomatiques sino-japonaises se réalisent sur fond de rivalité et de course à la domination de la région, cela peut perturber l'équilibre de la région. Pourtant chaque pays a besoin de l'autre. Le Japon avec son taux de naissance faible et le vieillissement de sa population pourrait avoir besoin des cols blancs chinois. La Chine, avec un PIB/ tête encore faible a besoin de la richesse et de la technologie du Japon pour son développement (Tamamoto, 2005). Ainsi un apaisement des tensions politiques pourrait encore accentuer leur interdépendance économique.

Une deuxième conclusion pose les limites de cet « hypothétique » tandem : ni l'un, ni l'autre ne peut imposer sa monnaie au niveau régional. Le dollar américain est toujours la monnaie de référence en Asie Orientale. Même si des tentatives de coopérations monétaires et financières sont mises en place au sein de la région, la présence de l'hégémon international se fait sentir par sa domination monétaire.

4 Bibliographie

- Angelier J-P.** (2004) L'impact de la croissance chinoise sur les marchés mondiaux de matières premières, *Politique Etrangère*, n°2.
- Arès M.** (2002) À la recherche d'une politique monétaire commune en Asie de l'Est, *Note de Recherche GRES*, vol 4, n°1, avril.
- Astier F., Dufournet T. et Tran Xuan** (2002) « Focus : la Chine, le Japon et l'Asie : entre intégration et rivalités », *Analyse mensuelle de la situation économique*, Société Générale, septembre.
- Astier F. et Monet H.** (2004) La Chine : un moteur pour l'économie mondiale ? *Etudes transversales de la Société Générale*, février, disponible sur le site http://groupe.socgen.com/html/eco/FR/tele/themes/f_chine_0204.pdf
- Beffa J-L.** (2005) *Pour une nouvelle politique industrielle*, Documentation française, Paris, janvier.
- Bénassy-Quéré A., Lahrière-Révil A. et Mignon V.** (2004) Le Yuan et le G20, *Revue d'Economie Financière*, n°77.
- Billès E.** (1999a) *L'ouverture extérieure chinoise : de la Chine à une Grande Chine ? Une étude du fait sino-transnational*, thèse de Sciences Economiques, Grenoble II, janvier
- Billès E.** (1999b) Ouverture extérieure chinoise et fait sino-transnational, *Asies Recherches*, n°14, décembre.
- Boissin O., Figuière C. et Simon J-C.** (2000) Investissement Direct Etranger, transfert technique et dynamique économique : le cas de la Chine dans les années 90, *Sixième Séminaire international de recherche Euro-Asie*, Université de Limerick, Irlande, 4 et 5 mai.
- Bougier L.** (2005) Chine et Japon : tensions politiques, commerce au beau fixe », *Hec Eurasia Institute*, février.
- Boulangier E.** (2000) Le statut du Japon en Asie orientale. Economie, politique, et sécurité, *Cahier de Recherche du GRES (Groupe de recherche en économie et sécurité)*.
- Bouteiller E.** (1992) *Les Chinois dans la diaspora, moteur du miracle asiatique*, HEC-Eurasia Institute, Jouy-en-Josas.
- Bouteiller E.** (1994) Attirer un oiseau sur une branche, *Economie internationale*, n°57, 1^{er} trimestre.
- Castaignede O. et Grignon C.** (2002) Impact de l'adhésion de la Chine à l'OMC sur le secteur électronique en Asie, *Revue Asie Stratégies*, Minefi-DREE, n°102, 21 mars.
- Chavagneux C.** (2004) *Economie politique internationale*, Edition La Découverte, collection Repères, Paris.
- Cieniewski S. et Yanitch J-P.** (2005) La relation économique sino-japonaise, *Revue Asie*, n°115, mai.
- Deblock C. et Constantin C.** (2004) Le yuan et la nouvelle alliance économique entre les Etats-Unis et la Chine, *Etudes Internationales*, 35(3), septembre.
- De Vienne M-S.** (2004) Japon-Chine : Conflit ou partenariat ?, *AGIR*, Société Stratégie, mars, n°17.
- Eichengreen B., Rhee Y. et Tong H.** (2004) The Impact of China on the Exports of Other Asian Countries, *NBER Working Paper*, n°10768, September.
- Figuière C.** (1997) Economic Integration in Eastern Asia: Situation and Perspectives, Dzever S. et Jaussaud J. (dir.) *Perspectives on Economic Integration and Business Strategy in the Asia-Pacific Region*, the Macmillan Press LTD.
- Figuière C. et Guillhot L.** (2005) La Chine et le Japon : « concurrents » pour un hégémon régional ?, *Contribution au Colloque Réseau Asie*, Paris, 28-30 septembre.
- Gaulier G., Lemoine F. et Unal-Kesenci D.** (2005) China's Integration in East Asia : Production Sharing, FDI and High-Tech Trade, *Working Paper CEPII*, n°2005-09, juin.
- Harold P. et Lall R.** (1993) China Reform and Development in 1992-1993, *World Bank Discussion Paper*, n°215, The World Bank, Washington D.C.
- Hay F.** (2005) La montée en puissance de l'économie chinoise: un mythe ou une réalité?, Hay F. et Shi Y. (dir.) *La montée en puissance de l'économie chinoise*, PUR.
- Hay F. et Shi Y.** (2005) Le poids croissant de la Chine dans le commerce extérieur des pays asiatiques, Hay F. et Shi Y. (dir.) *La montée en puissance de l'économie chinoise*, PUR.

- Hochraich D.** (2003) La Chine, « atelier du monde », Bouissou J-M., Hochraich D. et Milelli C. (dir.) *Après la crise. Les économies asiatiques face aux défis de la mondialisation*, Edition Karthala.
- Humbert M. (dir.), Amemiya H., Esmein J. et Milelli C.** (2005) Implantation des firmes japonaises en Chine. Des enseignements pour les entreprises françaises, *Rapport d'Etude*, Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie (DGE-OSI), Paris, Mai.
- Kebabdjian G.** (1994) *L'Economie mondiale, Enjeux nouveaux, nouvelles théories*, Editions Seuil.
- Kebabdjian G.** (1998) La théorie de la régulation face à la problématique des régimes internationaux, *L'Année de la régulation*, vol. 2.
- Kebabdjian G.** (1999) *Les théories de l'économie politique internationale*, Editions le Seuil, mars.
- Kindleberger C.P.** (1973) *The World in Depression, 1929-1939*, Londres, Allen Lane; réed. Londres, Penguin, 1987.
- Lall S. et Albaladejo M.** (2004) China's Competitive Performance: a Threat to East Asian Manufactured Exports?, *World Development*, n°9, vol. 32, septembre.
- Lee K-S. et Saucier P.** (2005) La coopération monétaire régionale est-elle un préalable à l'intégration commerciale de l'Asie ?, *Mondes en Développement*, vol. 33, n°130.
- Lemoine F.** (1999a) Les délocalisations au cœur de l'expansion du commerce extérieur chinois, *Economie et Statistique*, n°326-327.
- Lemoine F.** (1999b) L'ouverture de l'économie chinoise aux échanges internationaux, in Larivière J-P. (dir.), *La Chine et les chinois de la diaspora*, Edition CNED-SEDES.
- Lemoine F.** (2000) FDI and the Opening Up of China's Economy, *Document de travail du CEPII*, n°00-11, juin.
- Lemoine F.** (2003) *L'économie chinoise*, Editions La Découverte, Collection Repères.
- Lemoine F. et Unal-Kesenci D.** (2004) Investissements étrangers et rattrapage technologique, *Revue d'Economie Financière*, n°77.
- Mampaey L.** (2005) Transferts internationaux d'armements conventionnels en 2004, *Note d'information du GRIP*, disponible sur www.grip.org
- Mesner P.** (2005) Les Etats-Unis réduisent leurs troupes au Japon mais intensifient leur alliance militaire avec Tokyo, *Le Monde*, 1^{er} novembre.
- Milelli C.** (2005) Les relations économiques nippono-chinoises à la croisée des chemins, Hay F. et Shi Y. (dir) *La montée en puissance de l'économie chinoise*, PUR.
- Morgenthau H.J.** (1948) *Politics Among Nations. The Struggles for Power and Peace*, New York, Knopf.
- Nicolas F.** (2004) L'irrésistible ascension de la Chine en Asie orientale, *Politique étrangère*, n°2
- Nicolas F.** (2005) Doit-on craindre le réveil de la Chine?, *Positions et médias*, vol 51, n°30, juin.
- Nye J.** (1990) *Bound to lead: the changing Nature of American Power*, New York, Basic Books.
- Park Y.C.** (2003) L'Asie de l'Est peut-elle imiter le processus d'intégration économique européenne? *Revue d'Economie financière*, juin
- Perroux F.** (1961) *L'économie du XXème siècle*, Edition de 1991, PUG.
- Pina-Guérassimoff C. et Guérassimoff E.** (2004) Dynamiques des réseaux chinois en Asie du Sud-Est, in Taillard C. (dir.) *Intégrations régionales en Asie orientale*, Les Indes Savantes, Paris.
- Rol S.** (2005) Chine-Japon: entre mésentente politique et intégration économique, *Lettre Mensuelle de Conjoncture COE*, n° 481, juin.
- Siroën J-M.** (2000) *La régionalisation de l'économie mondiale*, Collection Repères, la Découverte.
- Tamamoto M.** (2005) After the Tsunami, How Japan can lead, *Far Eastern Economic Review*, vol 168, n°2, janvier-février.
- Teo Chu Cheow E.** (2004) La Chine, *soft power* régional, *Politique étrangère*.
- Tersen D.** (2005) *La rivalité Chine-Japon*, Groupe de réflexion sur les économies asiatiques, Centre Asie de l'IFRI, texte introductif, réunion du 11 mars.
- Triollet P.** (1999) Un monde chinois, Larivière J-P. (dir.) *La Chine et les chinois de la diaspora*, Edition CNED-SEDES.

- Vanel G.** (2003) Le concept d'hégémonie en économie politique internationale, *Cahiers de recherche du CEIM/GRIC*, 03-02, Série Economie Politique Internationale.
- Vanel G. et Hoyrup D.** (2005) Le choix du dollar dans les échanges internationaux des pays du Sud-Est asiatique est-il un obstacle à leur intégration régionale ?, *Colloque EMMA-RINOS*, Montréal, 1-3 juin.
- Van-Eecke O.** (2004) La sous-traitance automobile en ASEAN, *Revue Asie*, n°106, 17 décembre.
- Wu H-L. et Chen C-H.** (2004) Changes in the Foreign Market Competitiveness of East Asian Exports, *Journal of Contemporary Asia*, n°4, vol. 34.
- Yamada F.** (2004) Les Régionalismes en Asie Orientale : spectres du passé ou facteurs d'avenir, Godement F. (dir.), *Asie : Chine, Indonésie, Japon, Malaisie, Pakistan, Vietnam,...*, Notes et Etudes documentaires, n°5203-04, Documentation française.
- Yanitch J-P. et alii** (2004) Renminbi : que dire après un mois de « nouveau » régime ?, *Revue financière*, n°293, MINEFI.

5 Table des illustrations

5.1 Tableaux

Tableau 1 : Poids des importations chinoises en provenance de ses principaux partenaires, en %, de 1990 à 2004-----	4
Tableau 2 : Poids des exportations chinoises à destination de ses principaux partenaires, en %, de 1990 à 2004-----	4
Tableau 3 : Origines géographique des flux d'IDE en Chine de 1990 à 2004, en % et en milliards de dollars -----	7
Tableau 4 : Les dépenses militaires des 15 pays les plus dépensiers en 2004 (en milliards de dollars, au prix de 2003, ou à parité de pouvoir d'achat) -----	15
Tableau 5 : Les 6 plus grands exportateurs et importateurs d'armements conventionnels, somme des transferts pour la période 2000-2004 (indicateurs de tendance, en milliards de dollars, aux prix de 1990) -----	16
Tableau 6: Comparaison du PIB et PIB/tête en 2004 pour la Chine et le Japon au taux de change courants et en PPA -----	18

5.2 Graphiques

Graphique 1 : Evolution de la répartition sectorielle des importations chinoises en provenance de l'Asie Orientale, de 1967 à 2001, en % -----	5
Graphique 2 : Evolution de la répartition sectorielle des exportations chinoises vers l'Asie Orientale, de 1967 à 2001, en % -----	6

6 Table des matières

1	L’insertion de la Chine dans la région est-asiatique-----	3
1.1	Un bref aperçu de cette insertion régionale -----	3
1.1.1	Le commerce chinois : « la dépendance est-asiatique »-----	3
1.1.2	L’afflux des IDE vers la Chine : une prédominance des pays est-asiatiques -----	6
1.2	La concurrence chinoise : des impacts différenciés selon les pays est-asiatiques -----	8
1.3	Chine-Japon, des économies plus complémentaires que concurrentes-----	10
2	Un hégémon régional en Asie Orientale : la Chine ou le Japon ? -----	11
2.1	Présentation succincte du concept d’hégémonie et de son évaluation -----	13
2.2	Les sources matérielles : une prédominance du Japon -----	14
2.2.1	La Chine, puissance démographique et militaire en Asie Orientale -----	14
2.2.2	Le Japon, la première puissance économique de la région -----	17
2.2.3	Un problème à cette puissance matérielle : la non détention de la monnaie régionale de référence 20	
2.3	Un « soft power », détenu essentiellement par la Chine -----	23
3	Conclusion -----	26
4	Bibliographie -----	27
5	Table des illustrations -----	29
5.1	Tableaux-----	29
5.2	Graphiques -----	29
6	Table des matières -----	30